LES SUISSES

DOIVENT-ILS ÊTRE

POUR OU CONTRE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE?

Ecrit par un SUISSE, *& traduit de l'Allemand.*

A PARIS.

1793.

FRC. 8504

MdW17265

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LES SUISSES

DOIVENT-ILS ÊTRE POUR ou CONTRE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE?

Ecrit par un SUISSE *& traduit de l'Allemand*, 1793.

L'ARDEUR des passions dans les cantons fédérés des Suisses, & particulièrement dans les villes, soit *pour*, soit *contre* le renversement étonnant du trône des Français, doit singulièrement frapper l'imagination de tout homme qui pense ; elle lui présente des objets qui échappent à l'œil égaré des deux partis ; & cependant, cette même position, est, par rapport aux différens gouvernemens de ces états confédérés, d'une grande importance à l'œil d'un observateur, pour lire dans l'avenir.

Voici la question que je desire poser :

« Est-il plus avantageux pour la Confédération, que la Monarchie souveraine & absolue » des Rois des Français, soit rétablie ? ou qu'un » Gouvernement Républicain ait lieu en » France? »

La queſtion ſuivante qui s'offre naturellement d'une manière ou d'autre, « La confédération » doit-elle prendre part à la grande guerre qui » en eſt réſultée? » peut être réſolue ſi ſuffiſamment par tout homme qui aura lu dans ſa jeuneſſe la géographie élémentaire, qu'il eſt ſuperflu de s'y arrêter. Je n'écris pas pour ceux qu'une ambition ou une vanité inconſidérée, ou bien la folie, pourroient engager à le faire au dépens de leur patrie.

La révolution françaiſe qui ne reſſemble à aucune de celles connues juſqu'à nos jours, ne peut être comparée à aucun évènement de notre hiſtoire, ſi ce n'eſt quant à la réforme & à certains égards ſeulement.

Il ne s'agit plus comme anciennement de ſavoir ſi ce ſera Jean ou Pierre qui montera ſur le trône; mais il s'agit d'une refonte générale de toutes les idées politiques & religieuſes conçues juſqu'à préſent, imprimées dans le cœur humain par tous les moyens imaginables depuis la corruption du corps ſocial.

Les Français ſont vis-à-vis de leur roi, de leurs nobles & de leurs prêtres, ce que ſont les enfans en avançant en âge, qui ne veulent plus ſouffrir leurs liſières, refuſent de ſe laiſſer conduire par leur nourrice, & ne croient plus aux revenans ni aux ſpectres.

Le voile eſt tombé, les barrières ſont briſées ; l'illuſion n'y fait plus rien ; la contrainte, la violence ne feroient que comprimer davantage ces reſſorts.

C'eſt ainſi qu'au temps de Luther, les pères & les enfans, le frère & la ſœur, le mari & la femme, en un mot les parens âgés & orthodoxes, croyoient les jeunes eſprits fort perdus, & les condamnoient ſans ſcrupule au bûcher pour leur ſalut, intimement perſuadés d'en avoir le droit ; ſemblables à une poule qui a couvé des canards & les croit perdus quand elle les voit à l'eau.

De millions de meurtres, des martyres, la dévaſtation d'une infinité de villes & de provinces, une guerre de trente ans ont-elles empêché la réforme pour laquelle un ſiècle auparavant on a brûlé & empâlé tant de grands hommes, de Pauliniſtes, de Jean Hus, dans l'intention de plaire à la divinité ; c'étoit la même réforme qu'un foible moine de Wittemberg avoit prêchée dans un temps plus convenable, & que peu d'hommes ſeulement, ont dans le commencement ſoutenue & défendue contre les plus grandes puiſſances, contre le pape, l'empereur, les rois, & contre des préjugés bien plus puiſſans encore, l'intétêt particulier du clergé dépravé, & les grands du monde.

Tous les malheurs arrivés & dans les villes & dans les provinces, furent attribués à ces novateurs; on les repréſenta au prince, comme des rebelles, aux dévots comme des blaſphémateurs, & aux femmes & aux enfans comme de vrais antropophages. L'anathême clérical & le bras ſéculier furent réunis pour extirper, par le moyen de leurs guerriers vénals, ces gens, qui ne croyoient pas pouvoir acheter à force d'argent les ſaintes indulgences, pour les homicides & pour les pêchés paſſés & à venir. Les gens pacifiques & impartiaux mêmes, qui ne voulurent point condamner à la roue & aux flammes ces nouveaux ſectaires, ſans les entendre, furent enveloppés dans la perſécution, délaiſſés par leurs amis, exclus de toute ſociété, abandonnés par leurs proches, & perſécutés par leurs ſupérieurs; c'eſt ainſi que les Jacobins ſont en horreur à bien des gens, qui n'ont jamais eu la moindre idée de leurs vrais principes.

Nos braves aïeux & nos pieuſes aïeules crurent avoir raiſon; ils croyoient marcher dans le bon chemin & faire le plus grand plaiſir au ciel, en lui offrant le ſacrifice des hérétiques; les prêtres de la ſainte égliſe, du dieu de la concorde, de la paix, les y encouragèrent & leur promirent la vie éternelle, pour la mort de leurs enfans & de leurs frères.

Cependant actuellement, & après tant de souffrances & d'outrages, les arrières-neveux éclairés de nos orthodoxes persécuteurs, sont obligés, excepté en Espagne, d'accorder aux réformés un coin dans le ciel; & nous autres, descendans des hérétiques d'alors, nous admirons & honorons respectueusement leur courage & leurs connoissances, & nous regardons Luther comme notre libérateur. Autre temps, autres mœurs!

Je vais examiner succintement, jusqu'à quel point la Révolution Française peut regarder le Corps Helvétique.

Ce qui peut se faire immédiatement ou médiatement.

§. Premier.

Renverser immédiatement par la force, l'ordre des différens gouvernemens, actuellement établis en Suisse, est bien moins le fait d'une constitution républicaine en France, que de celui d'une constitution monarchique ou militaire, qui a toujours besoin d'occupations pour ses guerriers turbulens & pour sa nombreuse noblesse, qui voudroit acquérir avec plaisir l'honneur, la gloire, (très-estimés à la cour) de faire massacrer des milliers d'hommes par leurs satellites, & de réduire en cendre des chaumières paisibles, sans risque & aux dépens des petits états.

Si la République Françaiſe avoit voulu ſe faire un ennemi des Cantons Suiſſes, elle l'auroit plutôt fait, lorſqu'elle a chaſſé de ſon territoire les plus célèbres généraux & les meilleurs troupes de l'Europe, & lorſque, malgré des armées aſſez conſidérables de troupes réglées, ſes armes heureuſes conquirent ſur nos frontières, ſans coup-férir, les Pays-Bas & la partie de l'Allemagne, juſqu'au Rhin & la Savoie.

Je ne puis donc pas pénétrer les raiſons pour leſquelles les Cantons Suiſſes auroient plus à craindre de la République Françaiſe, quand elle aura une fois ſurmonté les obſtacles ſans nombre qu'on lui a oppoſés intérieurement & extérieurement, par des corruptions, des trahiſons, des vols & des aſſaſſinats; je ne vois pas pourquoi, dis-je, les Cantons Suiſſes auroient plus à craindre de la République Françaiſe que du gouvernement deſpotique d'un roi?

Et vous, qui ſouhaitez le retour de l'ancien gouvernement oriental en France, quels peuvent être vos motifs? Eſt-ce le bien de ce Peuple ci-devant ſi malheureux? Vous ignorez donc à quel point ſon ſort étoit cruel, miſérable & déſeſpéré.

Eſt-ce votre propre avantage? Vous avez donc déja oublié l'orgueil de cette cour, ſes impoſtures habituelles depuis la guerre de Bourgogne, où

elle a ſu, par la corruption de nos généraux, nous mettre ſur les bras toutes les forces de ſon formidable ennemi, le duc Charles; vous avez donc oublié ſes ruſes des campagnes du Milannais, où des flots de notre ſang ont coulés, & enfin le ton arrogant du trône, avec lequel nos régens & tous leurs domeſtiques croyoient vous commander; ne vous rappellez-vous plus de la cérémonie humiliante pour notre libre état, ou de la légitimation d'un ambaſſadeur français, introduite ſous le prétexte d'un démêlé occaſionné par celui-ci, & qui n'a pû être ſupprimée que dans les derniers temps plus favorables? Avez-vous oublié les mortifications multipliées & les chagrins qu'on vous a donnés relativement aux villes de Genêve & de Verſoix? De même qu'il dépendoit de la volonté arbitraire d'un orgueilleux Choiſeuil ou d'un capricieux Vergennes, de bâtir ou de détruire des villes pour ou contre vous; de même toutes vos provinces euſſent pu être dévaſtées avant que vos plaintes fuſſent parvenues à l'oreille d'un monarque indolent & engourdi.

Quelle eſt l'autorité qui, au mépris des traités les plus ſolemnels, a conduit vos régimens par-de-là le Rhin & outre-mer, ſans avoir le moindre égard à vos réclamations? c'eſt la ci-devant cour de Verſailles. Qui vous a retenu ſi long-temps votre ſolde & vos fonds avancés? Qui a accumulé

les dettes immenſes, & a ſu tirer vos tréſors par des promeſſes éblouiſſantes, qu'on étoit bien réſolu d'avance de ne pas tenir? c'eſt la ci-devant cour de Verſailles; c'eſt enfin cette cour tant deſirée, qui nous a tout-à-coup privés de tous les priviléges de l'état militaire & du commerce, accordés à nos ancêtres en place d'autres récompenſes, pour des torrens de ſang répandus ſous une longue ſuite de rois, préciſément par la concluſion d'une alliance plus étroite & chimérique & par laquelle nous avons tout perdu ſans rien obtenir.

La nouvelle république a renoncé à l'eſprit de conquêtes qu'elle avoit eſſayées à ſon grand détriment, quoique pour ſa propre défenſe.

Elle aura à travailler pendant des ſiècles à ſa conſtitution intérieure, pour guérir ſes plaies, pour remplir les vides, & pour réparer tous les malheurs cauſés par tant de gouvernemens deſtructeurs, enfin par les ſuites inſéparables de ſa grande révolution. Les dettes énormes de l'état, qu'elle ne peut ſe diſpenſer d'acquitter, ſans opérer inévitablement ſa propre perte, ſans détruire ſon crédit & ſa confiance future, l'occuperont pendant long-temps, & l'empêcheront de ſonger à des guerres onéreuſes.

La France, en annexant la Suiſſe à ſes départemens, ne ſe procureroit pas un grand accroiſſement; ſa puiſſance eſt aſſez grande; ſes fron-

tières de notre côté, seront comme auparavant défendues par nous sans frais pour elles; leur sel & leurs vins sont débités avec plus de profit dans nos provinces que dans ses départemens.

Nos troupes (le seul avantage qu'un prince pourroit tirer dans nos stériles provinces, devenues bientôt désertes sans être libres) serviront le nouvel état quand il en aura besoin, avec la même fidélité qu'elles ont servi les Rois.

Il n'y a donc point d'apparence réel ni avantage décidé, pour que les Suisses aient plus à craindre d'une république que d'un gouvernement monarchique en France.

§. II.

Nous allons à présent examiner, si la révolution française peut influer indirectement sur le gouvernement ou sur le repos des habitans de notre pays.

On ne peut pas se dissimuler que la nouvelle doctrine politique des philosophes français n'ait excité beaucoup de jeunes têtes échauffées, à des changemens, à des améliorations & à des innovations; qu'un grand nombre même qui tenoient renfermées en eux-mêmes ces idées d'innovation, faites pour éclairer les esprits & produire la passion générale de lire & d'écrire long-temps avant la naissance du Jacobinisme, ne les ait encouragés

à les manifester ; mais il n'eſt pas décidé ſelon moi, que le bien général doive en ſouffrir comme bien des perſonnes, & particulièrement les gouvernemens, paroiſſent le craindre. Pour les cantons démocratiques de la Suiſſe, je ne vois pas comment la révolution françaiſe pourroit influer ſur eux.

Quant aux gouvernemens ariſtocratiquss des villes, ils ſont très-étroitement liés avec ceux-là dans le ſens le plus étendu, ſans reſſentir la moindre influence dans leurs principes, tout oppoſés à leur conſtitution. Ces villes étant d'ailleurs en partie diſtribuées en corporation, à raiſon de leurs nombreuſes bourgeoiſies, il n'y a pas de grands changemens à craindre de ce côté-là, non plus que celui du peuple pacifique, gouverné par des loix établies.

Les villes non ſujettes au ſyſtême de corporation, n'ont depuis quelque temps, point de changement intérieur à craindre, excepté l'olygarchie ; ſoit à cauſe de leur foible population & de leurs alliances avec des cantons plus puiſſans qu'eux, ainſi que l'expérience l'a ſouvent démontré dans ceux de Lucerne & de Fribourg ; ſoit à l'exemple de l'état de Berne, à cauſe de la ſageſſe de ſes loix & de la douceur de ſon gouvernement.

Quel remède plus efficace auroit donc pu naître contre ce mal inévitable, ſi ce n'eſt la grande révolution françaiſe ?

Car avec quelle facilité, les chefs & les nombreuſes familles prépondérantes, d'intelligence avec un miniſtre français tout-puiſſant, obéi aveuglément & ſans examen par tant de milliers de ſoldats mercenaires, ne pourroient-ils pas étendre leurs pouvoirs, chaſſer les plus foibles, & gouverner l'état arbitrairement; les circonſtances les favoriſent à merveille; on voit d'un côté parvenir à ſon comble, une convenance générale, la corruption des mœurs, l'amour du luxe parmi les citoyens, & parmi les régens une timidité impolitique & très-dangereuſe, l'indifférence & un égoïſme, capable de diſſoudre tout lien ſocial; de l'autre côté, la politique la plus ruſée, jointe à la ſoupleſſe & à la politeſſe, qui déja a ſu mettre tant d'entraves à la liberté de parler & d'écrire, & menacer la liberté républicaine.

Ce danger eût pu devenir plus preſſant par le ſéjour & les converſations des princes ſtançais en Suiſſe.

Il n'eſt que trop à conjecturer, que ces princes ont cherché par toutes les promeſſes imaginables, à gagner ceux dont le crédit & le parti pourroient leur faire eſpérer d'entraîner les Suiſſes dans leur cauſe.

La découverte de la correſpondance véridique ſur les premiers articles, relativement à la levée d'un nouveau régiment des Gardes-Suiſſes, don-

nera aux incrédules des éclairciſſemens certains là-deſſus. Et qu'arriveroit-il, ſi ces princes & leur parti (peu conſidérés) avoient le deſſus, & qu'ils fondaſſent par-tout un deſpotiſme plus affreux qu'auparavant, s'il eſt poſſible. Pourrions-nous jamais être dédommagés du danger de l'entrepriſe, par le recouvrement des hauts grades militaires, que quelques familles (connues ſeulement à la cour) ont toujours envahis, en en excluant & le mérite & l'âge.

Il eſt vraiſemblable que ſi les rois ont le deſſus, la peſanteur de leur puiſſance ſeroit inſupportable, & que tous les petits états libres, où la moindre étincelle de l'eſprit de la liberté pourroit ſe conſerver ou germer, ſeroient détruits & précipités dans le plus profond oubli, ſuivant le plan projetté il y a long temps dans les cabinets.

Ce grand évènement eſt peut-être préparé par la puiſſance naiſſante & encore dans ſon berceau, dans le nouveau monde, & qui dans ce cas-là, peut être le ſeul refuge pour les opprimés.

Peut-il y avoir un exemple plus effrayant pour tous les peuples, qui ont encore la faculté de ſentir, que le ſort de la Pologne? Mais qui eſt-ce qui oſe dire à un roi, *que fais-tu*?

Que de bien l'inſurrection des Français n'a-elle pas déja fait pour la liberté des autres peuples, particulièrement en Allemagne, & ſur-tout par

la ſuppreſſion en tout ou en partie des droits de chaſſe; ſans parler des arrangemens faits dans pluſieurs états de la Suiſſe, auxquels l'eſprit de liberté a contribué.

Il n'eſt pas à préſumer que les choſes iroient plus loin en Suiſſe, & que la forme de gouvernement actuellement établie, ſoit renverſée, à cauſe de la révoluion françaiſe. Car premièrement, une telle entrepriſe ſeroit difficile, à cauſe de l'amour des peuples pour leurs ſupérieurs, & du ſecours réciproque des états; & ſans l'aide du pays, la nouvelle république françaiſe ne la ſoutiendroit pas plus qu'un autre peuple.

Secondement, ce ſeroit de la dernière folie de la part du peuple, excepté dans le cas d'un changement total dans l'exercice de la douceur, de la juſtice & de l'équité, uſité juſqu'à préſent; car en ſuppoſant que le coup pût réuſſir, il aboutiroit immanquablement au plus grand détriment du pays, & cela pour quelques inſtigateurs ambitieux qui n'en tireroient pas l'avantage, qu'ils auroient cru en attendre.

Y a-t-il un peuple plus heureux que les Helvétiens démocrates ſur les Alpes, & les ariſtocrates dans les plaines? Et ſi le bien-être, l'accroiſſement des richeſſes, la population & l'amélioration de l'agriculture prouvent quelque choſe, l'avantage relativement à l'adminiſtration

de la justice & du sort du peuple, n'est pas moins du côté des derniers; & particulièrement dans le canton de Berne. Quel plus grand bonheur ses habitans peuvent-ils désirer? Ils jouissent déja depuis des siècles, de ce que les Français sont encore à chercher, & ils possèdent gratuitement ce que ceux-ci ont encore à acquérir à grand frais & au risque de perdre leur bien & leur vie, dangers essuyés par nos vaillans aïeux. Les villes de ce canton ont leurs magistrats particuliers & leurs privilèges; le plat-pays a, pour la plupart, des loix faites par lui-même, & le pays de Waadt par-dessus tout, a ses juges particuliers & ses jurés, en matière criminelle & civile. Dans le cas d'une disette, d'une inondation, d'un incendie ou d'autres calamités, il leur est fourni des secours abondans; leur droit de bourgeoisie leur garantit un entretien sûr, pour les enfans-trouvés & les pauvres vieillards; les maisons publiques, les fondations & les secours pour les infirmes, ne sont nulle part mieux administrés qu'ici; & tout cela sans impositions, sans capitation & sans armée ruineuse. Où y a-t-il un meilleur pays? & quel changement avantageux dans le total y a-t-il à désirer?

Par la réception de nouveaux bourgeois des villes & du pays, dans la ville de Berne, effectuée dernièrement & peu-à-peu, on a frayé

le chemin pour toutes les places du gouvernement à tous les habitans & leurs descendans; exemple qui pourroit être suivi un jour par les autres villes.

Nos habitans des villes & des montagnes, doués de bon sens & de jugement, & généralement instruits, n'auront pas facilement l'envie de changer leur situation actuelle, leur liberté & leur sûreté, contre des avantages imaginaires; les anarchistes & les excitateurs au vol & au meurtre, n'y trouveront point de partisans.

A partir de ce point de vue, je ne trouve pas que le trône français métamorphosé en république, ménace de ruine notre constitution; pas plus qu'un roi constitutionnel, comme en Angleterre, n'a produit jusqu'à présent le renversement des autres couronnes inconstitutionnelles.

Les gouvernemens de tous les pays, lorsqu'ils ne sont pas d'une expression insupportable, quand ils ne tombent pas dans une dépravation affreuse, dans la dilapidation la plus coupable de la fortune de leurs sujets, ou dans des dettes infinies qui soulèvent le peuple, qui d'ailleurs se porte difficilement à une insurrection générale qui entraîne des malheurs inévitables après elle; ces gouvernemens, dis-je,

peuvent ſubſiſter l'un à côté de l'autre; les révolutions ſont produites par des cauſes intérieures, & non par des extérieures.

Quelles ſont donc vos difficultés à reconnoître la nouvelle république? objet qu'on vous a préſenté ſous un point de vue ſi intéreſſant.

Ce pas important & tout ce que l'on vous demande, conſiſte en ceci: lorſque le chargé d'affaires de ce peuple qui nous avoiſine, qui ſe gouverne par lui-même depuis quatre ans, qui entretient des armées formidables à nos portes, & qui nous fournit des productions indiſpenſables; lorſque, dis-je, ce chargé d'affaires aura quelque choſe à nous communiquer au nom de ſon peuple, que les cantons mettent ſur l'adreſſe de leur réponſe à l'ambaſſadeur de ſes commettans, qui repréſentent autant que je puis comprendre, le gouvernement républicain actuel. Et ſans rompre totalement avec ce puiſſant peuple & ſans nous paſſer des beſoins dont il nous pourvoit, nous devons être avec lui en négociations continuelles.

Si l'on peut me démontrer que ceci puiſſe ſe faire de notre côté, il reſte encore le danger d'y être contraint par la force; & comment nos régens pourroient-ils s'excuſer vis-à-vis du peuple des ſuites funeſtes qui réſulteroient d'un refus?

Or,

Or, si vous êtes dans la nécessité d'entretenir avec les Français des rélations politiques & commerciales, il faut vous adresser à leur chargé d'affaires ou à leur agent, dans la qualité dont ils sont revêtus ; c'est dans la vie privée & dans la diplomatie, l'usage naturel & adopté.

J'entends dire qu'il y a actuellement une république en France, & que tous ses agens parlent & agissent en son nom ; mais si vous ne voulez pas vous regler d'après la situation des choses telle qu'elle est, mais bien telle qu'elle peut devenir d'après une prévoyance recherchée, eh bien ! vous ne devez reconnoître aucun des gouvernemens d'aujourd'hui ; car qui peut vous garantir, que tel royaume ne deviendra pas république, & que tel gouvernement aristocratique ne sera pas transformé en démocratie.

Si l'on vouloit me dire que le gouvernement actuel en France, n'est pas légitime ni loyalement institué, je demanderai qui a déterminé les solemnités & autres actes nécessaires pour former un gouvernement légitime ? Combien de rois, & qui sont ceux qui ont été élus d'après ces règles ? Enfin de quelle manière le droit de succession aux trônes a-t-il pris naissance ?

Le peuple français n'avoit-il pas le même droit de changer son gouvernement en une république, qu'avoient les états, suivant l'histoire, de l'arracher à la race des Carlovingiens, pour le confier à celle des Capets?

Si c'est par l'usage que le prince règne, ou par le droit du plus fort, qui dans la diplomatie décide tout, & que les temps soient changés ou que les peuples soient devenus les plus forts, qu'est-ce que les princes auront à répliquer à cela?

Je crois donc qu'il est de la sagesse de nos magistrats, de rester en bonne intelligence avec la France, & cependant de garder la neutralité la plus parfaite vis-à-vis des autres puissances belligérantes, suivant le système de nos aïeux; & à l'exemple des cours de Suède & de Dannemarck, des états de l'Italie, du roi de Naples, le prudent frère de l'empereur en Toscane, de reconnoître le gouvernement que les Français ont adopté ou adopteront.

Si la nouvelle république est assez puissante pour nous ruiner, nous ne devons lui opposer aucun obstacle; si au contraire elle ne l'est pas, nous n'avons rien à craindre de sa part, & nous pouvons attendre les évènemens avec tranquillité.

En ſuppoſant que la puiſſauce royale pût un jour être rétablie (ce que l'on pourroit m'objecter), à quoi la Suiſſe ne devroit-elle pas s'attendre? N'auroit-elle pas ſujet de craindre la colère du ſucceſſeur de Louis, à cauſe de ſa neutralité? Je réponds à cela : quel eſt le monarque qui pourroit prendre cela en mauvaiſe part, & prétendre qu'un petit peuple pacifique, que nous enfin, dont la Providence a circonſcrit le territoire par des montagnes entaſſées, dût relever un trône abandonné par ſa nombreuſe nobleſſe, par toute ſon armée, par ſon puiſſant clergé & par tout ſon empire, & que toutes les puiſſances coaliſées ne releveront peut-être jamais, par leurs armes qu'elles pourroient bien à la fin voir tourner contre elles-mêmes?

Outre cela, ce peuple toujours eſclave de ſa parole, n'a-t-il pas, je le ſoutiens, plutôt outré que rempli ſon devoir au-deſſus de tout ce que l'on pouvoit exiger, vis-à-vis d'un prince, dans le ſervice perſonnel duquel il étoit entré ci-devant? La courageuſe garde-ſuiſſe de Louis XVI, non contente de défendre ſa perſonne, lorſqu'elle ſe vit abandonnée par lui-même, par les autres gardes-du-corps, par la cour & par tout le monde, chercha à mourir à ſon poſte au

milieu d'une ville immenſe; nos ſoldats combattirent comme des Suiſſes, & tombèrent morts dans le château royal, ſur les cadavres entaſſés de leurs ennemis innombrables.

Les autres troupes de la confédération au ſervice de la France, ne ſe ſont montrées que trop favorables pour le parti du roi; de-là, des régimens entiers ont été déſarmés par force; tous ont été licenciés, & beaucoup ont perdu la ſolde qui leur étoit due, & le fruit de leur ſervice; n'eſt-ce pas aſſez? Qu'eſt-ce qu'un nouveau monarque peut exiger de plus, d'un petit peuple qui n'a conſervé, qui ne conſervera ſon indépendance, que par ſa neutralité dans toutes les affaires d'état de l'Europe.

Ainſi, nous avons ſacrifié notre ſang, nos biens, que peut-on faire de plus pour ſa patrie!

Il n'y a que l'ancienne fidélité des Suiſſes à leur parole, qui puiſſe les excuſer aux yeux du philoſophe & de la poſtérité de leur zèle & de leur partialité outrée par la forme de l'ancien gouvernement, ſyſtême diamétralement oppoſé à celui de leur patrie, ſur-tout dans le temps où le roi lui-même, avoit déja juré la nouvelle conſtitution.

En effet, quand on conſidère les dangers imminens qui ont menacé notre chère patrie, à cauſe de la conduite impolitique des troupes

ſuiſſes en France, & de la façon de penſer trop connue de bien des perſonnes, ainſi qu'aux malheurs arrivés plus ou moins par la levée de troupes à grands frais, particulièrement dans l'état de Berne, lors du retour de ſon régiment, & d'autres dépenſes énormes; tout vrai Suiſſe doit déplorer les malheurs, & remercier la Providence divine des circonſtances plus favorables & du changement apparent du ſyſtême de nos gouvernemens; à quoi l'état de Zurich a contribué efficacement par ſa manière de ſe conduire dans les affaires générales, & auquel le canton de Berne contribuera beaucoup par ſon exemple important.

Comme tous les rois ont épouſé la querelle des rois, comment pourroit-on en vouloir à nous autres républicains, de ce que nous nous réjouiſſons de l'établiſſement de la liberté, principes ſacrés dont nous ſommes imbus.

Tout Helvétien libre, & tout homme qui ne penſe pas deſpotiquement, ou qui n'a point de vues particulières, doit ſe réjouir de tout ſon cœur, de la chûte des préjugés affreux, des prévarications arbitraires & des impoſitions inſupportables deſtinées à la dilapidation. Ah! que ceux de nos concitoyens qui penſent différemment puiſſent n'avoir jamais ſujet de déplorer leur erreur, & des reproches tardifs à ſe faire

Continuez, ô mes chers & vénérables concitoyens, à nous gouverner avec justice; soyez avares de vos trésors amassés par vos ancêtres, & alors vous n'aurez à craindre pour la durée de votre gouvernement, que la corruption des mœurs, l'irreligion, le luxe & la débauche. L'amour de vos peuples sera un fort inexpugnabe contre tous vos autres ennemis.